

LA CROIX

À Paris, des jeunes exilés suspendus à la reconnaissance de leur minorité

Par Alice Lepage, le 12/9/2022 à 06h35

Depuis plus de cent jours, une soixantaine de jeunes exilés campent place de la Bastille, à Paris. Une situation précaire pour ces jeunes, arrivés en France sans famille, qui se proclament mineurs mais qui ne sont pas reconnus comme tels par l'État.



Sous le barnum blanc à l'entrée du campement installé place de la Bastille à Paris, des jeunes exilés discutent et écoutent de la musique. Parmi eux se trouve Youssouf, qui y vit depuis le 28 mai. Cet Ivoirien est arrivé en France en mai dernier, avec des papiers qui le déclare âgé de 15 ans. Une minorité qui n'a pourtant pas été reconnue par l'État français. Après un parcours migratoire d'une année, il doit aujourd'hui se battre pour être considéré comme un mineur isolé étranger (MIE).

Claire Hédon : « Le mineur migrant est d'abord un enfant à protéger avant d'être un étranger »

Le statut de MIE permet aux mineurs sans famille sur le territoire français d'être protégés par l'État. Ce dernier doit leur garantir un accès aux soins, à l'éducation et au logement. Toutefois, ce statut est difficile à faire reconnaître auprès de l'État, qui réfute généralement la véracité des papiers que leur présentent les exilés. C'est pourquoi Youssouf et les 70 autres jeunes présents sur le campement d'une trentaine de tentes ont entamé des recours juridiques. Avec l'aide de l'association humanitaire Utopia 56, ils ont installé ce « *campement revendicatif* » dans le but d'interpeller les pouvoirs publics et la population sur leur situation.

Une situation très précaire

Une action qui permet également d'éviter « *le harcèlement policier* » que vivent ces jeunes, explique Flore, chargée de la communication de l'association. « *Dès qu'ils posent une tente dans Paris, ils se font directement expulser par la police* », dénonce-t-elle, ce qui n'est toutefois pas le cas de ce campement déclaré auprès de la préfecture.

Mineurs isolés : la loi enfance oblige les départements à participer au fichage

Les conditions de vie y sont néanmoins précaires. Il n'y a pas d'électricité ni de douche ou de laverie. Les migrants ont uniquement accès aux toilettes publiques et aux fontaines à eau présentes sur la place. Pour se laver, ils se rendent à la gare d'Austerlitz. Pour se nourrir, ils vont aux Restos du cœur, ou attendent les maraudes qui passent une ou deux fois par semaine place de la Bastille. Pour dormir, ils sont contraints de partager des tentes récupérées auprès d'une grande enseigne, et ce parfois sans matelas ni couette. « *Jamais je n'aurais pensé être dans cette situation* », confie un Camerounais âgé de 15 ans.

« Vulnérables », au secours des mineurs isolés

Malgré les activités (cours de français, match de foot le week-end, dessin...) mises en place par les bénévoles, présents nuit et jour, cette situation est particulièrement dure à vivre. « *Vous nous voyez nous amuser, mais c'est pour oublier la réalité. En vrai, ça ne va pas* », avoue Moussa, un Ivoirien âgé de 16 ans. Quand le moral est au plus bas, les bénévoles les orientent vers les psychologues de Médecins sans frontières.

« Victoire au goût amer »

Pour Ian Brossat, chargé du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés auprès de la mairie de Paris, cette situation est préoccupante : « *Il est indigne que ces jeunes soient obligés de vivre dans la rue* », insiste-t-il. L'élu du Parti communiste français précise que « *les exilés en recours pour se faire reconnaître comme MIE sont à la charge de l'État* » et non à la charge de la mairie.

Il y a deux ans, la municipalité socialiste a décidé d'ouvrir un centre d'hébergement dans le 15^e arrondissement pour loger jusqu'à 60 jeunes exilés, et ce grâce aux financements de l'État. Ian Brossat a annoncé le 28 août dernier vouloir loger « *jusqu'à 40 jeunes supplémentaires* » dans ce lieu. Une ambition également financée par l'État qui doit être réalisé avant que le centre ne soit converti en logements sociaux. Pour les autres, la mairie est actuellement à la recherche de nouveaux hébergements.

« Une vraie stratégie d'invisibilisation » : à Paris, que deviennent les migrants des campements évacués ?

À ce jour, 54 jeunes passés soit par le camp de Bastille, soit le camp d'Ivry, également encadré par Utopia 56, ont gagné leur recours et sont considérés officiellement comme MIE. Ils ont donc été pris en charge par l'État. « *Une victoire au goût amer* » pour les salariés de l'association, qui gardent en tête la grosse centaine de migrants qui sont toujours sans nouvelles de leur recours et vivent dans les rues de Paris et d'Île-de-France.

Alice Lepage